

commerce mondial a entraîné une diversification de nos marchés d'exportation et l'émergence d'importants partenaires commerciaux non européens, le Japon, par exemple. Troisièmement, la création du Marché commun européen a stimulé considérablement la croissance des échanges entre les membres de la Communauté et incité davantage les entrepreneurs européens à traiter en priorité les possibilités d'investissement et de commercialisation que leur offrait à l'origine un marché unifié de six pays, et que leur offre maintenant un marché élargi à neuf pays européens (à ce propos, je ne m'attarderai pas ici à l'impact négatif que l'élaboration de la Politique agricole commune des Neuf a pu exercer sur le pouvoir concurrentiel des exportations agricoles canadiennes en Europe et même, dans certains cas, sur des tiers marchés). Enfin, plus près de chez nous, nous ne devons pas oublier que les années écoulées depuis la formation de la Communauté européenne ont coïncidé avec l'intégration progressive des économies nord-américaines et l'expansion rapide de nos relations commerciales, financières et corporatives avec notre puissant voisin du sud. Le climat économique nord-américain, qui pendant des années a été particulièrement favorable aux affaires canadiennes, a en quelque sorte renforcé la prédisposition naturelle des sociétés d'ici en quête de nouveaux débouchés à se tourner d'abord vers les États-Unis et à se désintéresser plus ou moins des possibilités de pénétration du marché européen.

Vous conviendrez avec moi, j'en suis sûr, que si, par le passé, les hommes d'affaires canadiens ont pour quelque raison que ce soit négligé les possibilités d'exportation en Europe, le gouvernement et le secteur privé doivent prendre des mesures vigoureuses pour remédier à cette situation. Quels que soient nos étalons de mesure, il est certain que la Communauté économique européenne occupe une place à ce point si importante sur la scène mondiale que nous devrions en tenir compte au premier chef dans nos supputations sur l'orientation future de nos stratégies commerciales et économiques. La CEE s'impose aujourd'hui comme la plus grande entité commerciale de la planète, à laquelle sont imputables plus de 30 p. cent des exportations et des importations mondiales. Avec sa population de 260 millions d'habitants, elle affiche un PNB inférieur uniquement à celui des États-Unis. Les niveaux de vie y ont augmenté à un rythme tel que les revenus par habitant, pour l'ensemble de la Communauté, approchent ceux de l'Amérique du Nord; dans les États-membres les plus prospères ils ont déjà dépassé le niveau de vie canadien.

Le processus de la construction européenne a peut-être été marqué par des hésitations, mais quand on considère les progrès réalisés en l'espace de deux décennies, on est frappé par le dynamisme qui l'anime, et par le fait que c'est un processus irréversible. La Communauté européenne s'est peu à peu donné une véritable personnalité internationale, se servant au maximum de son poids économique et politique dans les négociations commerciales internationales. Elle a établi un dialogue permanent avec les grandes puissances industrielles et joue aujourd'hui un rôle influent dans le débat sur les problèmes vitaux qui préoccupent la communauté internationale: la crise mondiale de l'énergie, l'ordre financier et monétaire international et les relations avec le tiers monde. En ce qui concerne ce dernier point, elle a conclu des accords de coopération et d'échanges préférentiels avec les pays du bassin méditerranéen, ainsi qu'avec les 55 pays de l'Afrique, des Antilles et du Pacifique qui ont adhéré à la